**EPU32**

**Recommandations du Canada pour l’EPU du Cambodge**

**30 janvier 2019**

Merci, M. le président.

Le Canada est préoccupé par les restrictions imposées à la société civile, aux médias et à l’opposition politique. Cette tendance a été aggravée par les élections non démocratiques en 2018.

Le Canada recommande au Cambodge :

1. de renforcer la participation démocratique en garantissant l’indépendance des médias, en établissant un environnement sûr et dynamisant pour la société civile et les syndicats et en favorisant la participation complète des partis d’opposition aux prochaines élections régionales, sénatoriales et législatives;
2. de rétablir le parti d’opposition, à savoir le Parti du salut national du Cambodge, et d’en réintégrer les membres;
3. d’adopter des mesures pour prévenir l’évincement illégal des Cambodgiens de leurs terres et de recourir à des mécanismes axés sur l’obligation de rendre compte et sur la transparence pour régler les différends fonciers d’une façon équitable et rapide, comme le CDH le préconise dans sa résolution 36/32 qui a été adoptée à l’unanimité;
4. de modifier l’article 45 de la Constitution pour permettre aux couples homosexuels de se marier.

Le Canada surveille de près la mise en œuvre des réformes annoncées récemment pour accroître l'espace politique et craint qu'elles ne produisent aucun changement concret. Le Canada continue d'appeler le gouvernement à organiser des élections nationales libres et équitables, à accorder les droits civils fondamentaux au peuple cambodgien et à rétablir la liberté d'expression et la participation politique.